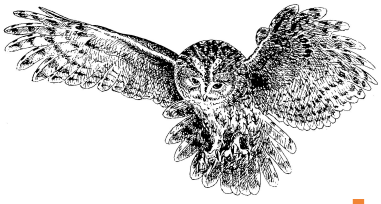

La Chotta

Bulletin municipal de Vieillevigne

N°27 - Janvier 2018

LE MOT DU MAIRE

Vieillevignoises, Vieillevignois,

L'année qui vient de passer a été importante pour notre village. Tout d'abord, la fusion effective de notre communauté de communes CAP LAURAGAIS avec celles de Nailloux et Caraman nous a propulsé dans un ensemble de 58 communes et 38350 habitants allant de Bourg-Saint-Bernard à Calmont. J'ai souhaité que Vieillevigne participe à la construction de cette nouvelle communauté des communes en participant non seulement aux assemblées mais aussi au sein du bureau directeur en étant élu 17ème membre. L'année 2017 a été une année de mise en place, de fusion des équipes, d'harmonisation des méthodes de travail… et une transition budgétaire importante pour notre commune, les taxe d'habitation et contribution foncière des entreprises n'étant plus collectées par la commune mais par la communauté des communes.

A Vieillevigne, nous avons réalisé les travaux inscrits au budget : l'effacement des réseaux , la rénovation de l'école…

L'effacement au centre du village est presque terminé. Après 6 mois de chantier, les tranchées vont être vite oubliées au vu du nombre de fils et câbles aériens qui vont disparaître.

Les travaux de l'école ont été réalisés durant les vacances scolaires d'été et ont offert aux enfants une classe élémentaire, une bibliothèque, des toilettes, une salle des maîtres entièrement rénovés. L'isolation, l'éclairage, les conformités électriques et d'accessibilité donnent du confort et permettent à nos enfants d'évoluer dans un environnement sain.

L'année 2018 se profile et sera elle aussi pleine de projets. Sont au programme l'accessibilité extérieure de l'école, la rénovation intérieure du foyer, le nommage des rues…

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018.

Laurent Miquel

SOMMAIRE

Le mot du maire	p 1
Etat-civil	p 2
Vie du village	p 2
Le mot des associations	p 5
Informations utiles	p 8

ETAT-CIVIL

Naissances

13 avril 2017 : Léandre HILLAT
19 juillet 2017 : Apolline GOESSENS
28 août 2017 : Basile GARNIER STREIFF

Décès

9 septembre 2017 : Henri BIGOT
12 septembre 2017 : Robert HOULOU

VIE DU VILLAGE

Les travaux d'effacement des réseaux du coeur du village bientôt terminés !

L'alimentation des compteurs électriques par le réseau enterré est en service depuis la fin novembre et le basculement des branchements Télécoms est en cours. Cela va permettre à l'entreprise en charge des travaux de déposer tous les câbles aériens et de finaliser les réfections de voirie.

Ces nouveaux réseaux amélioreront l'esthétique du village et garantiront une meilleure fiabilité lors des intempéries.

Enfin le nouvel éclairage à base de lampe LED générera des économies d'énergie significatives et améliora le confort. L'engagement de l'entreprise est d'avoir enfin terminé les travaux pour la mi-février.

Nouvelle répartition de la taxe d'habitation

La réforme de la taxe professionnelle a modifié la répartition de la fiscalité directe locale des ménages (taxe d'habitation et taxes foncières) entre les différentes collectivités territoriales (conseil régional, conseil départemental et communautés de communes).

Suite à la fusion des Communautés de Communes, le système de fiscalité de Terres du Lauragais est passé en fiscalité professionnelle unique. De ce fait, une partie de la taxe d'habitation et la totalité de la taxe professionnelle ainsi que la CVAE et l'IFER ont été transférés à Terres du Lauragais, ce qui impacte directement le calcul de la taxe d'habitation.

Cela se traduit sur la feuille d'imposition de taxe d'habitation par une baisse de la part communale et une hausse équivalente de la part intercommunale.

TAXE D'HABITATION 2017 - DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Eléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute	5566		5566		
Valeur locative moyenne	3369		3369		
ABATTEMENTS • Général à la base	%		190 %		
• Personne(s) à charge – Par personne rang 1 ou 2	10 %		10 %		
pour 2 personne(s)	674		828		
– Par personne rang 3 ou +	15		15 %		
pour personne(s)					
• Spécial à la base					
• Spécial handicapé					
Base nette d'imposition	4892		4548		
Taux d'imposition 2017	12,98 %		12,45 %	%	%
Cotisations 2017	635		566		
Dont Majo Rés. Secondaires					
Taux d'imposition 2016	22,06	%	3,2 %	%	%
Rappel cotisations 2016	1004		145		
Variation en valeur	+52				
Variation en pourcentage	+4,53 %	%	%	%	%

Diminution de la Taxe communale

TH 2016

Intégration de la part communale

Baisse du tarif de l'assainissement pour Vieillevigne

Réseau31 est le Syndicat Mixte qui intervient sur l'ensemble des compétences du cycle de l'eau pour Vieillevigne et la communauté de communes Terres du Lauragais : eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif, eaux pluviales, irrigation, fourniture d'eau brute…
Dans le cadre de la convergence vers un tarif départemental unique pour 2022 à 1,70 €/m^3, le prix du m^3 pour l'assainissement collectif pour les usagers de Vieillevigne va baisser graduellement de 2,14 € en 2018 à 1,70 € en 2022. Une fois ce tarif unique atteint, les augmentations seront de 2 % par an à partir de 2023.

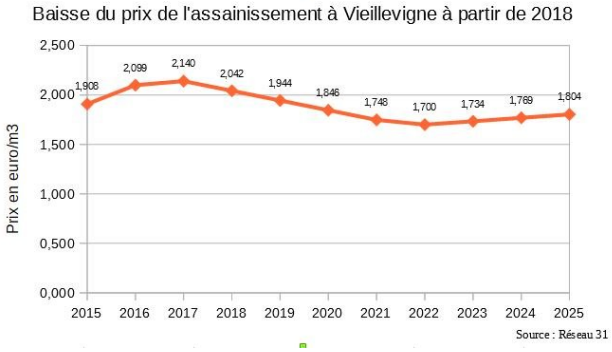

Les tarifs du périscolaire restent les mêmes

Les tarifs de la garderie, de la cantine et du TAP pour l'année scolaire 2017/2018 sont inchangés à l'exception du mercredi midi.
Un service d'encadrement des enfants inscrits au centre de loisirs (ALSH) de Villefranche de Lauragais est assuré par le personnel communal tous les mercredis de 12h jusqu'au passage du bus. Les tarifs applicables pour l'année 2017-2018 sont fixés à 0,50 € par enfant et par utilisation.

Rythme scolaire inchangé

Le Conseil d'école s'est prononcé à l'unanimité pour le maintien de la semaine à 4,5 jours mise en place en 2013 sans changement d'horaires quotidiens pour la rentrée 2018.

Le projet de dénomination des voies progresse

Comme indiqué en janvier dernier dans la Chotta, la municipalité a engagé un projet de dénomination et de numérotation des voies communales, afin de faciliter les recherches d'adresses, les livraisons ou l'intervention des services de secours.

En janvier 2017, la commune a organisé une consultation des habitants par l'intermédiaire du bulletin municipal et du site internet. Environ 40 familles ont retourné à la mairie un tableau avec leurs propositions de noms de rue. La mairie a retenu un ou deux choix pour chaque voie à dénommer. Ces choix ont été présentés lors de la réunion publique du 28 septembre 2017 et les participants (au nombre de 40) ont voté pour celui à conserver lorsque deux propositions avaient été retenues.

La présentation effectuée lors de cette réunion se trouve sur le site internet de la commune (rubrique Vie Communale puis Dénomination des voies). La prochaine étape de l'équipe municipale est la numérotation des voies.

N°	Type de voie	Proposition retenue
1	Rue	**Rue de la Tuilerie**
2	Route	**Route du Château**
3	Passage	**Passage du Fantou**
4	Impasse	**Impasse du Presbytère**
5	Route	**Route des Côteaux**
6	Passage	**Passage de la Chotta**
7	Rue	**rue de l'Autan**
8	Chemin	**chemin de la Fontaine Sainte-Germaine**
9	Rue	**rue de la Mairie**
10	Rue	**rue de Lazières**
11	Chemin	**chemin de la Thésauque**
12	Chemin	**chemin du Cammas**
13	Rue	**rue des Vignes**
14	Route	**route de Roumingou**
15	Impasse	**Impasse de Léguille**
16	Impasse	**impasse de Roumingasse**
17	Chemin	**chemin de la Côme**
18	Chemin	**chemin du Mont Papou**
19	Passage	**Impasse des Jardins**
20	Impasse	**impasse de Pémirol**
21	Route	**route du clôt de la font**
22	Route	**route du Canal du Midi**
23	Route	**route du Pas de Laourens**
24	Chemin	**chemin d'endonnat**

Les numéros renvoient à la carte du village distribuée en janvier lors de la consultation et à retrouver sur le site internet de la commune.

Qui sont les habitants de Vieillevigne ?

En 2015, Vieillevigne compte 317 personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune, en hausse de 3,9 % par rapport à 2010 (+ 1,4 % en Haute-Garonne).

Ces chiffres sont les nouveaux chiffres de population légale publié en décembre par l'Insee, sur lesquels s'appuient à partir du 1er janvier 2018 les dispositions législatives, réglementaires et financières qui conditionnent la vie des communes. Actualisés chaque année, ils sont élaborés à partir des enquêtes de recensement des 5 années précédentes, donc pour Vieillevigne à partir du recensement réalisé en 2017.

La population municipale de Vieillevigne a presque doublé entre 1999 et 2015, passant de 174 à 317 personnes, et a été multipliée par 2,5 par rapport à 1982. La population a considérablement rajeuni à Vieillevigne entre 1999 et 2015 : les enfants de moins de 15 ans représentent désormais 27 % de la population contre seulement 22 % 16 ans auparavant ; ces proportions sont respectivement de 39 % et 33 % pour les personnes entre 15 et 45 ans. Avec ce rajeunissement, Vieillevigne comporte davantage d'actifs dont les professions ont aussi évolué : la commune abrite proportionnellement plus de cadres, professions intermédiaires et artisans commerçants et moins d'employés, d'ouvriers et retraités.

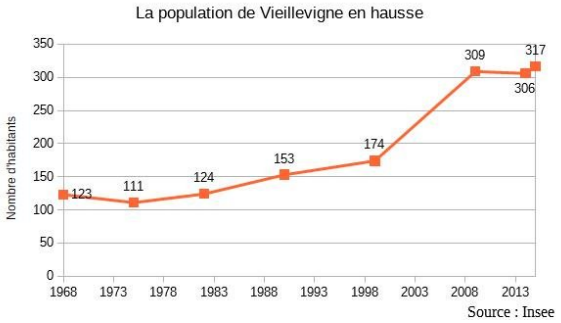

Le plan local d'urbanisme (PLU)

Les bureaux d'études Paysages et L'Artifex ont démarré la révision du PLU de la commune de Vieillevigne. Cette révision était nécessaire afin de prendre en compte les exigences du SCOT Lauragais (Schéma de Cohérence Territoriale) et pour adapter le PLU aux nouvelles Lois sur l'urbanisme. La première étape de cette révision est de dresser un état initial de l'environnement. La concertation de la profession agricole a été réalisée au travers d'un questionnaire envoyé à tous les propriétaires et exploitants agricoles de la commune, suivi d'une réunion d'échanges le mercredi 20 décembre. Près de 70 % du territoire de la commune est couvert par des terres agricoles avec uniquement des cultures céréalières. Il n'existe pas de siège d'exploitation sur la commune.

Tout au long de la révision du PLU, les habitants de la commune sont invités à venir exprimer leurs questions ou doléances dans un registre prévu à cet effet, disponible à la mairie aux heures d'ouverture. Il est également possible d'envoyer un courriel à la mairie. Toutes les photographies ou cartes postales anciennes du village sont les bienvenues pour illustrer le PLU, merci de les signaler à la mairie.

Le PLU actuel est consultable sur le site internet de la mairie http://www.mairie-vieillevigne-31.fr/ rubrique Mairie/Démarches partie Urbanisme.

Les informations concernant la révision du PLU sont disponibles dans la rubrique Vie communale/Révision du PLU.

Quand Vieillevigne rencontre… Vieillevigne

Du 15 au 17 septembre dernier, nous sommes partis au nombre de 18 (membres du comité des fêtes et du Conseil municipal) à la découverte de l'autre Vieillevigne (au sud de Nantes) où nous avons été reçus très chaleureusement lors de la Fête des Vendanges.

Nous avons tenu un stand afin de faire connaître les produits de notre région, stand qui a eu un franc succès. Nous avons été invités à participer à un rallye de vieilles voitures afin de nous faire visiter les environs.

Les élus nous ont accueillis chez eux et nous ont fait visiter tous les équipements de cette commune de 4 000 habitants environ. En juillet prochain, ce sera à notre tour de les accueillir et de leur faire découvrir notre petit village.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

La Chouette école

Pour l'année scolaire 2017-2018, Vieillevigne compte parmi elle une nouvelle association de parents d'élèves : La Chouette Ecole !

Cette association a pour objectif d'organiser et d'animer des événements destinés à soutenir l'action éducative des enseignants, promouvoir l'éveil de l'enfant, tout en créant du lien entre les familles.

La Chouette Ecole désire réunir les parents et leurs enfants autour d'événements comme le défilé d'Halloween en octobre ou le repas partagé de janvier afin d'échanger avec les nouveaux élèves et les nouveaux parents d'élèves.

Deux temps forts seront proposés ensuite aux enfants, à leur famille mais également aux villageois : un Carnaval le dimanche 18 mars 2018 après-midi (défilé en fanfare, jugement de Monsieur Carnaval fabriqué en collaboration avec les animatrices du TAP : Temps D'Activité Périscolaire) et une fête de fin d'année en juin qui sera l'occasion pour les enfants de s'amuser autour de jeux traditionnels : pêche aux canards, course en sac, chamboule tout… Cette journée se terminera par un repas convivial !

Pour financer ces évènements, l'association a proposé aux villageois une vente de viennoiseries à domicile le dimanche 3 décembre et des ventes de galettes des rois aux parents d'élèves « la galette dans le cartable ! » en janvier 2018. Ces deux actions ont été un succès !

Créer des moments festifs en dehors du temps scolaire est essentiel pour tisser des liens entre les familles, faire vivre le partage et la convivialité aux enfants. La participation de tous les parents qui le désirent est la bienvenue pour faire vivre et évoluer l'association !

L'association La Chouette école
Présidente : Lauriane HILLAT-DEVAUX
Trésorière : Emilie VERINES

Association Communale de Chasse Agréée de Vieillevigne

La saison de chasse 2017/2018 se termine pour le petit gibier de plaine en ce début janvier. En fait, il y a quelques exceptions qui permettent de pouvoir prélever des bécasses jusqu'à fin février, à condition d'être muni du carnet spécifique à cette espèce dont le tir est très réglementé et contrôlé. Il est également possible de prélever des pigeons ramiers, appelés palombes, dans les bois de plus de trois hectares à leur retour d'hivernage. Pour ce qui est du gros gibier et de certaines espèces dites "susceptibles d'occasionner des dégâts", la réglementation permet le tir après la fermeture générale par des équipes de chasseurs formés aux chasses en battue.

On peut dire à ce jour que cette saison qui se termine se situe dans la moyenne, par rapport aux années passées. Ni pire ni meilleure… Le retour des carnets de prélèvement n'étant programmé que fin février, il n'est pas possible à ce jour de donner des chiffres avec précision. Concernant le gibier non soumis au plan de chasse, il n'y a pas eu de miracle, c'est moyen.

La société a vécu cette saison au rythme des parties de chasse à la billebaude et des chasses en battue, suivant l'humeur de chacun, en fonction de son gibier préféré et des qualités de son auxiliaire, chien courant ou d'arrêt.

Des déjeuners d'avant chasse et de petits repas d'après chasse, concoctés par des spécialistes et quelques volontaires ont, comme toujours, aidé à maintenir la convivialité qui est de mise dans nos rangs.

Afin de maintenir sans pression un gibier de souche, des lâchers de perdrix et de faisans ont eu lieu, comme par le passé, avant l'ouverture générale, puis tous les quinze jours pendant la saison. Petits soucis : les pertes sont importantes pour diverses raisons (climat, routes, prédation etc.).

L'effectif de l'a.c.c.a se maintient et on note même l'arrivée de nouveaux chasseurs qui, je l'espère, se plaisent au sein de notre société. Le loto de la chasse, organisé au bon moment avant les fêtes, a connu un beau succès, et permis aux plus chanceux de faire provision de fois gras pour Noël, et aussi, il faut bien le dire, un peu de bénéfice pour notre fonctionnement. Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvré pour la bonne réussite de cette manifestation.

Pour terminer, un petit rappel aux chasseurs : ne pas oublier, fin février, de remettre à un membre du bureau vos carnets de prélèvement. Ceci pour permettre d'établir un bilan au plus juste, prévoir l'avenir de notre chasse et de récupérer votre caution.

Espérant que cette période de fêtes a été pour vous un moment de joie et de bonheur, le Conseil d'Administration et moi-même souhaitons à tous les lecteurs de la Chotta une bonne, belle et heureuse Année 2018.

Le Président de l'A.C.C.A de Vieillevigne

Sports Loisirs Vieillevigne : Gymnastique

Sports Loisirs Vieillevigne

Les séances de gymnastique ont lieu dans la joie et la bonne humeur tous les mardi soir dans la salle du foyer de 19h30 à 20h30, sous la houlette de Kathy. Une quinzaine de participantes viennent régulièrement. N'hésitez pas à les rejoindre ! Les messieurs sont aussi les bienvenus !

→ séance hebdomadaire de gym - cotisation 40 € / personne / trimestre.

Contact : Christine Claustres 05.61.81.87.39

Sports Loisirs Vieillevigne

Pétanque

Les concours reprendront dès le mois de juin et se dérouleront comme chaque année le vendredi à partir de 20H30 jusqu'à fin septembre.
Le principe reste le même que l'an passé, à savoir formation des équipes par tirage au sort, concours en trois parties pour un tarif maintenu à 5 € par joueur.
Bonne année 2018 à tous !

Belote

Les concours de belote ont repris cet automne et ont lieu chaque vendredi soir à 21h. La fréquentation a un peu baissé ces derniers temps mais nous espérons que ce n'est que temporaire, l'ambiance est toujours chaleureuse.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Chaque participant repart avec un lot et le souvenir d'une bonne soirée. Celle-ci se termine régulièrement aux alentours de minuit.

Le Comité des fêtes

Voici une nouvelle occasion pour toute l'équipe du comité des fêtes de vous souhaiter tous nos vœux pour la nouvelle année. C'est l'heure des bilans et celle des bonnes résolutions.

En 2017, le comité des fêtes a encore organisé un certain nombre de festivités : repas des aînés, projection du film «demain» suivi d'un débat, repas aligot-saucisse, transmission de la finale du top 14, boum des enfants, fête locale, vide-grenier, repas gaulois méchoui et théâtre. Chaque manifestation est l'occasion de nous retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Un déplacement à Vieillevigne 44 a eu lieu sur un week-end de festivités lié aux fêtes des vendanges. Nous avons été très bien accueillis et souhaitons leur faire connaître en retour notre petit village. Nous sommes heureux d'annoncer que cette année ce sont eux qui nous rendront une petite visite lors de la fête locale fin juillet. Nous comptons tous sur vous pour leur montrer que la convivialité dans le 31 n'est pas une légende !!!

Le comité des fêtes vous souhaite une belle année festive !

L'équipe du comité des fêtes

Agenda 2018

Repas des aînés	Dimanche 28 janvier
Repas aligot-saucisse	Dimanche 25 mars
Théâtre	Samedi 7 avril (à confirmer)
Finale Top 14 et repas partage	Samedi 2 juin
Réunion préparation fête et repas partage	Samedi 7 juillet
Fête locale	26-27-28-29 Juillet
Vide-grenier	Dimanche 9 Septembre
Repas gaulois Méchoui	Dimanche 7 Octobre
Cinéma ou théâtre	Samedi 17 Novembre
Assemblée générale à 18h + repas partage	Samedi 1 Décembre

INFORMATIONS UTILES

Mairie

☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14
Courriel : mairie.vieillevigne@orange.fr
Site internet : www.mairie-vieillevigne-31.fr

La mairie est ouverte au public :
- les lundis et vendredis matins de 9h à 12h,
- les mardis soirs de 17h à 19h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la secrétaire, Véronique VIVIÈS.

Tri sélectif et ordures ménagères

Chaque foyer est doté d'une caissette jaune pour y mettre le papier, le carton, les conserves et les contenants en plastique recyclable (plastique dur). Cette caissette est ramassée le mercredi matin.
Le verre est à déposer dans le Récup'verre situé à l'entrée du village. Les déchets ménagers sont à mettre dans des sacs puis dans les containers.
Le reste (notamment encombrants ou susceptibles de polluer comme piles, ampoules, peintures, huiles...) est à apporter à la déchetterie de Villefranche.
Pour plus d'information, consulter le site internet de la mairie (rubrique Vie intercommunale).

A noter : il est possible de se servir à volonté sur le tas de broyât stocké près du cimetière.

Coiffeur itinérant

Tous les derniers mardis du mois, une coiffeuse propose ses services sur la place du village, devant la halle. Prochaines dates en 2018 : 23 janvier, 20 février et 20 mars.

☎ 06 72 53 89 51 – http://itiner-hair.fr/

Ecole

Ecole élémentaire ☎ 05 61 81 96 80
Maternelle ☎ 05 61 27 16 12
Courriel : ec0311058g@ac-toulouse.fr

Directrice : Mme Gervais
Professeurs de primaire :
Mme Gervais (80%) et Mme Beisson (20%)
Professeur de Maternelle : M. Pulito

Carte d'identité

Depuis le 6 mars 2017 toutes les demandes de carte d'identité doivent se faire à la Mairie de Villefranche de Lauragais.

Entreprendre

Quatre entreprises sont installées à Vieillevigne :

- Billon Dépannage : artisan plombier, chauffagiste ☎ 06 13 18 04 54
- SARL Souloumiac et Naudinat : entreprise de maçonnerie ☎ 05 61 27 16 99
- Taxi du Canal du Midi : entreprise de transport ☎ 06 61 76 45 48
- Da Santa rénovation, artisan ☎ 06 12 21 43 32

Une assistante maternelle exerce au village :
Caroline Lasserre : ☎ 05 34 66 13 86

****

Bonne Année 2018 !

****

Rédaction et mise en page : Nathalie HEWISON – Géraldine MARTIN-HOUSSART– Nathalie SOULOUMIAC
Rédaction articles des associations par les responsables. Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique